

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions générales d'achat. Il ne peut y être dérogé que par des conditions particulières expressément acceptées de notre part.

1. Commande/Acceptation de commande

• Toute commande reçue d'un client constitue une offre qu'il s'engage à maintenir

pendant un délai de 30 jours. Toute commande reçue d'un client ne sera considérée comme acceptée définitivement qu'après acceptation expresse et

écrite émanant des services du siège de Cartamundi France.

• Tous renseignements concernant les commandes donnés dans les brochures, catalogues ou documents similaires n'ont qu'une valeur indicative à moins qu'il n'y soit expressément stipulé que lesdits renseignements ont une valeur contractuelle.

• Le contrat est formé à la date de réception par le client de l'acceptation de

commande par Cartamundi France. Il est exclusivement soumis aux présentes conditions générales et, le cas échéant, aux conditions particulières contenues dans l'acceptation de commande.

• En cas de contestation par le client des conditions du contrat ainsi formé, celui-ci

devra en avvertir Cartamundi France dans le délai de 48 heures à compter de la réception de l'acceptation de commande. Celle-ci sera alors considérée

comme une contre offre.

• Aucune commande acceptée ne peut être annulée. En cas de demande d'annulation, le montant intégral de la commande sera dû par le client.

• En cas de réalisation des produits avec bon à tirer, ce dernier dûment signé et daté par le client est le seul document de référence qui pourra faire foi vis-à-vis de Cartamundi France. Son acceptation entraîne l'annulation de toutes

instructions antérieures verbales ou écrites, il reste la propriété de Cartamundi

France et fait preuve en cas de litige. Cartamundi France dégage toute

responsabilité, du chef d'erreurs ou d'omission constatées après l'impression,

dès lors que celle-ci est conforme au bon à tirer.

• Toute modification des présentes conditions de vente par un préposé de Cartamundi France n'engagera ce dernier qu'après confirmation expresse et

écrite émanant des services du siège de Cartamundi France.

2. Prix

• Les prix sont calculés sur base des tarifs de nos fournisseurs, le jour de la commande, et en tenant compte du coût des matières et de transport, des cours de change, des droits de douane et des taxes, valables ce jour. Si ces éléments subissaient des modifications, même en cours d'exécution de la commande, nos prix pourraient être adaptés. Sous réserve de ce qui est stipulé

ci-devant, nos offres restent valables pendant 60 jours.

• Sauf stipulations contraires contenues dans les conditions particulières les prix s'entendent valeur tarif en vigueur au jour de l'envoi par Cartamundi France de

l'acceptation de commande. Ils sont stipulés hors taxes, emballages et frais de

transport en sus.

• Les sommes versées en avance ont de convention expresse la nature d'acomptes.

3. Livraison et acceptation

• Les délais de mise à disposition prévus dans l'accusé de réception de commande sont donnés à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas entraîner l'annulation de la commande, ni l'application de pénalités et/ou

d'intérêts de retard, ni le paiement d'une indemnité quelconque.

• Cartamundi France est dégagé de plein droit de tout délai et se réserve le droit

de suspendre la mise à disposition des

marchandises dans les cas suivants :

- les conditions de paiement n'ont pas été respectées par le client.
- les renseignements techniques ou commerciaux, notification, épreuves corrigées, bon à tirer à fournir ou à renvoyer par l'acheteur n'ont pas été reçus en temps voulu par Cartamundi France.
- survenance d'évènements constitutifs de force majeure et notamment conflits sociaux, lock-out, épidémies, guerres, réquisition, incendie, inondation, accidents d'outillage, rebut important de pièces en cours de fabrication, évènements identiques chez l'un de nos fournisseurs.
- mauvais renseignements de la banque.
- Les marchandises sont réputées livrées dès leur mise à disposition du client dans un entrepôt choisi par Cartamundi France. Toutefois, les conditions particulières peuvent prévoir que la mise à disposition interviendra en un autre lieu. Dans tous les cas, les marchandises sont réputées livrées avant changement sur quelque moyen de transport que ce soit.
- Les quantités livrées pourront varier jusqu'à 10 % par rapport aux quantités commandées. En cas de surproduction par rapport à la tolérance convenue, Cartamundi France communiquera au client le nombre exact de la surproduction et l'offrira en vente au client. Le client disposera d'un délai de 8 jours pour communiquer si oui ou non il accepte la surproduction.
- Cartamundi France est autorisé à effectuer des mises à disposition partielles.
- L'entrée en possession des marchandises par le client équivaut à son acceptation et aucune contestation relative à la conformité des marchandises n'est opposable à Cartamundi France après un délai de 48 heures.
- Tous les frais et risques incombent au client à compter de la mise à disposition des marchandises, et ce nonobstant la réserve de propriété stipulée aux présentes conditions. Le client s'engage à assurer à ses frais les marchandises vendues contre tous risques de perte,

vol ou de dommages, auprès d'une compagnie notoirement solvable à compter de leur mise à disposition, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, frais et accessoires.

- Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du client même en cas d'expédition par les soins de Cartamundi France.
- Les risques de perte ou de détérioration fortuite des marchandises, et notamment ceux qui découlent des opérations de changement et de transport, sont à la charge du client, quelque soit le moyen de transport.
- Les frais de port et d'emballage sont dans tous les cas à la charge du client. Les retours en port dû seront refusés.
- Aucune dérogation ne pourra être apportée aux règles ci-dessus.

4. Paiement/Garanties

- Sauf stipulations différentes acceptées de façon expresse par nous, nos factures sont payables nettes et sans remise à 30 jours fin de mois de livraison. dans l'unité monétaire de la facture.
- Pour être libératoires, les paiements doivent être effectués à l'ordre et entre les mains de Cartamundi France.
- Nos représentants ne sont pas mandatés pour accepter des paiements.
- Les lettres de changes remises en paiement devront être acceptées par le tiré, et retournées à Cartamundi France, dans les huit jours suivant leur envoi au client.
- Le client ne pourra jamais se prévaloir d'une contestation ou d'une réclamation relative à une non-conformité des marchandises pour retarder ou suspendre ses paiements.
- En cas de non-paiement à la date d'échéance, le client sera redevable envers Cartamundi France, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'intérêts calculés selon le taux de base de la banque centrale concernée augmenté

de 300 points de base par an. En outre, une indemnité forfaitaire de 20% du montant dû sera imputée, avec un minimum de 100 €, ceci sans mise en demeure préalable.

- Il est convenu que Cartamundi France peut effectuer en tout moment des compensations entre les créances et les dettes ouvertes, et de transférer ou de reprendre les créances/dettes des sociétés du groupe.

- A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, les sommes restant

dues aux termes des contrats de vente en cours entre Cartamundi France et le client seront immédiatement exigibles.

- La présentation pour paiement de tout effet de commerce non échue ne remet pas en question l'échéance de ces modalités de paiement.

- Tous les frais et honoraires de recouvrement éventuellement engagés seront à la charge du client.

- En cas d'inexécution de ses obligations par le client, et notamment à défaut de paiement à l'échéance, sans préjudice de l'application de la clause pénale

et des intérêts de retard prévus ci-dessus, le contrat pourra, si bon semble à Cartamundi France, être résolu de plein droit, 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure, sous la forme recommandée avec avis de réception, restée

infructueuse, mentionnant l'intention de Cartamundi France de se prévaloir de la présente clause. Enfin, les acomptes versés par le client resteront acquis à Cartamundi France en cas de résolution de la vente en application de la présente clause.

5. Enlèvement

- S'il a été convenu de faire procéder à l'enlèvement des marchandises dans nos magasins, l'acheteur sera averti soit par téléphone, soit par email ou par écrit que les marchandises sont à sa disposition.

- Si dans les 8 jours il n'est pas donné suite à l'avertissement précité, une deuxième sommation d'enlèvement des marchandises sera faite par lettre recommandée.

- Si dans les 8 jours suivant la lettre recommandée, aucun enlèvement n'a été

effectué, la livraison pourra être exécutée sans autre avertissement par nos

soins mais aux frais de l'acheteur. Dans ce dernier cas, la facture est payable immédiatement.

- Les dispositions de cet article sont également valables dans le cas où les marchandises stockées par Cartamundi pour livraisons sur demande ne sont pas demandées à temps par le client. Cartamundi France se réserve le droit, dans ce cas, d'imputer des frais de stockage de même que des intérêts selon

le taux de base de la banque centrale concernée augmentés de 300 points de base par an calculés sur la valeur des marchandises.

- Cartamundi France se réserve le droit de vendre au terme d'un délai de 6 mois les surproductions aux parties intéressées.

6. Réserve de propriété

- Cartamundi France conserve la propriété des marchandises vendues jusqu'au

paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances autorise Cartamundi France à revendiquer la marchandise sans mise en demeure préalable.

- Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au client, dès la mise à disposition des marchandises, des risques de perte et de détérioration des marchandises ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner.

- Jusqu'à complet paiement, le client s'interdit de gager ou d'utiliser d'aucune manière les marchandises comme garantie.

- Au cas où les marchandises feraient l'objet d'une saisie, le client s'engage à en informer Cartamundi France immédiatement. Le client devra supporter ou rembourser tous les frais que Cartamundi France pourrait encourir en faisant opposition à la saisie.

- En cas de revente des marchandises, le client s'engage à céder au vendeur la créance correspondante à titre de

garantie du paiement du prix des marchandises et Cartamundi France est autorisée par les présentes à réclamer directement paiement aux tiers acquéreurs des marchandises.

7. Etudes techniques, documents et droits intellectuels

- Tous dessins, modèles, maquettes, clichés, compositions photographiques ou

typographiques, et plus généralement tous documents ou toutes informations concernant un produit ou entrant dans sa conception demeurent la propriété exclusive de Cartamundi France.

- Notamment ils ne pourront être reproduits, recopiés ou communiqués à des

tiers sans accord préalable de Cartamundi France.

- Le client garantit expressément à Cartamundi France qu'il est titulaire de tous

les droits nécessaires pour autoriser la reproduction des divers éléments qu'il a confiés à Cartamundi France. En conséquence, le client décharge Cartamundi

France de toute responsabilité à ce titre et le garantit contre toutes réclamations ou actions et leurs conséquences ou indirectes qui seraient engagées contre Cartamundi France par les personnes qui estimeraient avoir un droit quelconque

à faire valoir. Par ailleurs, il s'engage à faire son affaire des autorisations à obtenir ou des droits à payer. L'acheteur donneur d'ordre est responsable du paiement éventuel des licences sur les produits qu'il laisse sous-traiter chez Cartamundi France.

8. Litiges

- En cas de contestation quelconque de tout ou partie des présentes conditions de vente comme en cas de litige quelconque relatif à toute commande ou à

toute vente, les tribunaux du siège social de Cartamundi France seront seuls compétents.